

06.01.2020 – 11:56 Uhr

Succession à la direction de la caisse de compensation Swissmem

Zürich (ots) -

Le comité de direction a élu Damian Keller à la tête de la caisse de compensation Swissmem. Il succèdera à Hanspeter Weber à partir du 1er août 2020, qui, après une période de transition, prendra sa retraite en 2020 - accompagné des remerciements pour ses précieux services rendus en 22 ans de direction.

La décision concernant le nouveau directeur a été prise à l'issue d'un processus de sélection en plusieurs étapes. « Nous sommes ravis d'avoir trouvé en la personne de Damian Keller un successeur expérimenté », déclare Stefan Brupbacher, directeur de Swissmem. « La caisse de compensation Swissmem poursuivra ainsi avec dynamisme le processus de croissance qu'elle a entamé et l'amélioration constante de la qualité des prestations fournies à nos entreprises membres. » Damian Keller, ing. HES, est titulaire d'un diplôme fédéral en matière d'assurances sociales. Depuis quatre ans, il dirige avec succès la caisse de compensation des Centrales Suisses d'Électricité. Avant cela, il a dirigé la caisse maladie Agrisano pendant plus de 15 ans. Damian Keller, âgé de 55 ans, vit à Würenlingen et a de nombreuses années d'expérience dans le milieu associatif.

La caisse de compensation Swissmem est le centre de compétence des assurances sociales pour les entreprises membres de Swissmem. Grâce à de faibles coûts administratifs, à un haut niveau de compétence (affaires internationales) et à une excellente compréhension des prestations de services, la caisse de compensation Swissmem offre à ses membres une réelle valeur ajoutée. 35 collaboratrices et collaborateurs de la caisse de compensation Swissmem s'occupent des tâches à accomplir.

Contact:

Ivo Zimmermann, chef Communication

Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84

E-mail : i.zimmermann@swissmem.ch

Philippe Cordonier, responsable Suisse romande

Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77

E-mail : p.cordonier@swissmem.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100839462> abgerufen werden.